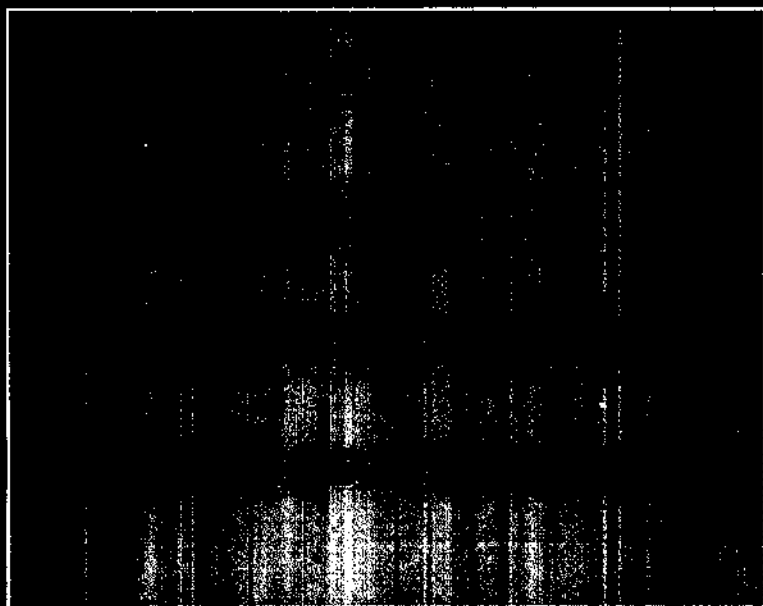


# Actualité Juridique famille



Les motifs de révocation  
d'une adoption simple

Révision de la prestation  
compensatoire  
conventionnelle :  
la Cour de cassation prend  
de court le législateur !

Des précisions sur la notion  
de « faits de tutelle »

Le financement  
d'un véhicule ou  
le casse-tête  
de l'emprunt ménager...

Conversion de l'usufruit du  
conjoint survivant en capital :  
admis sous conditions

#### Comité scientifique

Isabelle Chaussade,  
Juge pour enfants  
au Tribunal pour enfants de Paris

Pierre-Jean Claux  
Notaire

Danièle Ganancia  
Juge aux affaires familiales  
au Tribunal de grande instance de Nanterre

Frédérique Granet,  
Professeur à la faculté de droit  
de Strasbourg

Claude Lienhard,  
Avocat, Professeur des Universités

31-35 rue Froidevaux  
75685 Paris Cedex 14  
Tél. rédaction 01 40 64 53 13  
Fax : 01 40 64 54 66  
E-mail : ajfamille@dalloz.tm.fr

**PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Charles Vallée

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
Philippe Chagnon

#### RÉDACTION

Directeur éditorial  
Philippe Weiss

Rédactrice en chef  
Marie-Ève Charbonnier

Rédactrice  
Sophie Deis

Assistante d'édition  
Jocelyne Londero

#### ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Nathalie Thouny  
Chef de produit : Jean-Yves Géréau  
Abonnements.  
Relations clients : Yvette Nay

Revue mensuelle (11 numéros par an)  
BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine Cedex  
Tél : 0 820 800 017  
Fax : 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement (1 an)  
France : 135 € TTC (885,54 F TTC)  
Étranger : 151 € TTC (990,50 F TTC)  
Prix au numéro : 15-€ TTC (131,19 F TTC)

ISSN en cours  
n° CPPAP 1003 K 8976  
Imprimerie Chirat 42540 Saint-Just-la-Pendue

#### ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3 956 040 euros  
Siège social : 31-35 rue Froidevaux - Paris 14<sup>e</sup>  
RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098  
Code APE : 221 A

TVA : FR 69 572 195 550  
La reproduction, même partielle,  
de tout élément publié dans la revue est interdite.

## ÉDITORIAL

3

## ACTUALITÉS

6

## DOSSIER

8

### L'adoption internationale : pratiques et enjeux

La Convention de La Haye du 29 mai 1993 :  
présentation d'une convention protectrice

8

Genèse et application de la loi du 6 février 2001 :  
entretien avec Jean-François Mattei

12

Opposabilité en France des décisions étrangères d'adoption :  
le rôle du parquet

14

Les chemins de l'adoption internationale

21

## PRATIQUES

24

Les motifs de révocation d'une adoption simple

24

## JURISPRUDENCE

26

### ADOPTION

L'adoption peut permettre de réaliser  
un avantage successoral

*Cass. 1re civ., 16 oct. 2001*

26

Adoption internationale : un moyen de « contourner »  
la loi personnelle du mineur étranger

*CA Paris, 1re ch. C, 30 oct. 2001*

26

### AUTORITÉ PARENTALE

! Scolarisation d'un enfant dans une secte indienne :  
ses parents sont relaxés...

*Cass. crim., 17 oct. 2001*

27

### CONCUBINAGE

! La preuve par écrit non exigée entre concubins ?

*CA Paris, 25e ch. A, 26 oct. 2001*

27

### DIVORCE

! Révision de la prestation compensatoire conventionnelle :  
la Cour de cassation prend de court le législateur !

*Cass. avis, 8 oct. 2001*

28

L'exception de litispendance avant le règlement  
du 29 mai 2000

CA Paris, 1re ch. C, 25 oct. 2001

Rupture de la vie commune : dépendance de la demande  
reconventionnelle

Cass. 2e civ., 29 nov. 2001

## FILIATION

Un exemple de motif légitime de ne pas recourir  
à l'expertise biologique de droit

CA Paris, 1re ch. C, 8 nov. 2001

## INCAPACITÉS

Des précisions sur la notion de « faits de tutelle »

Cass. 1re civ., 2 oct. 2001

## RÉGIMES MATRIMONIAUX

Article 220 du code civil :  
lorsqu'un époux paie la retraite de l'autre...

Cass. soc., 4 oct. 2001

Le financement d'un véhicule  
ou le casse-tête de l'emprunt ménager...

Cass. 1re civ., 27 nov. 2001

Comment définir le contrat de travail entre époux ?

Cass. soc., 6 nov. 2001

CA Paris, 8e ch. D, 7 nov. 2001

## SUCCESSIONS

Succession internationale :  
la loi applicable rend le juge français compétent

CA Paris, 2e ch. B, 18 oct. 2001

Conversion de l'usufruit du conjoint survivant en capital :  
admis sous conditions

Cass. 1re civ., 20 nov. 2001

## DONNÉES CHIFFRÉES

Chiffres utiles

Prestations - Aliments

29

29

30

31

31

32

33

33

34

35

35

37

## ADOPTION

### Adoption internationale

Convention de La Haye  
du 29 mai 1993 . . . . . p. 8 (dossier)

Loi du 6 février 2001 . . . . . p. 12 (dossier)

Opposabilité des décisions  
étrangères . . . . . p. 14 (dossier)

Organismes autorisés  
pour l'adoption . . . . . p. 21 (dossier)

Pays prohibant l'adoption -  
Adoption plénière . . . . . p. 26

### Adoption simple

Incidences successorales . . . . . p. 26

Motifs de révocation . . . . . p. 24

## AUTORITÉ PARENTALE

### Éducation scolaire

Secte - Mise en péril  
d'un mineur (non) . . . . . p. 27

## CONCUBINAGE

### Cession de parts sociales

Preuve - Impossibilité morale  
de se procurer un écrit . . . . . p. 27

## CONTRAT DE TRAVAIL ENTRE ÉPOUX

### Élément constitutif

Lien de subordination (non) . . . . . p. 33

## DIVORCE

### Divorce pour rupture de la vie commune

Demande reconventionnelle . . . . . p. 29

### Exception de litispendance internationale

Règlement CE du 29 mai 2000 (non)p. 29

### Prestation compensatoire

Rente viagère fixée par convention -  
Révision . . . . . p. 28

## DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Adoption . . . . . p. 8 s. (dossier)

### Successions

Détermination de la loi applicable . p. 33

## FILIATION LÉGITIME

### Contestation de paternité

Refus d'expertise biologique . . . . . p. 30

## INCAPACITÉS

### Administration légale sous contrôle judiciaire

Faits de tutelle - Prescription . . . . . p. 31

## RÉGIMES MATRIMONIAUX

### Solidarité ménagère

Achat d'un véhicule . . . . . p. 32

Cotisations d'assurance vieillesse . . . p. 31

## SUCCESSIONS

### Conjoint survivant

Conversion de l'usufruit en capital . p. 34

### Droit international privé

Détermination de la loi applicable . p. 33

Ce numéro contient un encart « abonnement  
à l'AJ famille » broché non folioté de quatre  
pages placé entre la couverture et les pages 3  
et 38.